34° Le n° de Charlemagne par Eginhard, page ou
fr. 1944 chapitre XVII exclusivement, plus un fragment
du chapitre XXIII de même ouvrage.

35° Le chapitre CCCXIX du livre V du recueil des
Capitulaires (I. 870).

36° Les Cas 47 et 38 du livre XVI du Code
Théodosien, sur les privilèges du clergé.

37° Un paragraphe ayant en tête : Ex epistola
Hincmari ad Karolum imperatorem ; et un
autre intitulé : Finis in eadem epistola. Ces
deux morceaux sont des extraits de la lettre
XXIX de l'archevêque Hincmar, qui est imprimée
dans l'édition des œuvres de ce prélat, publiée
par le P. Sirmond (II. 318-320). Dans cette
édition la lettre est adressée, aussi, au Karolum
regem.